

Dépenses IT de l'État : les économies sacrifiées sur l'autel de la lutte antiterroriste

La trajectoire de réduction des dépenses informatiques suivie par la Direction interministérielle du numérique et du système d'information de l'État (Dinsic) a été modifiée par la lutte antiterroriste. Un [rapport](#) de la commission des finances du Sénat en témoigne.

Entre 2013 et 2014, les dépenses informatiques de l'État (hors masse salariale) ont diminué de 100 millions d'euros, « passant de 2 milliards d'euros à 1,9 milliard d'euros », souligne Michel Canevet, rapporteur et sénateur UDI. Fin 2015, au contraire, la commission sénatoriale a constaté « un niveau de dépenses informatiques supérieures de 97 millions d'euros » par rapport aux dépenses 2014 (des dépenses récurrentes à 70%). « Après analyse détaillée auprès des ministères, cette augmentation s'explique en réalité par l'évolution de la consommation des ministères ayant bénéficié du plan de lutte anti-terrorisme », ajoute le rapporteur. Une évolution de tendance est peu probable aujourd'hui.

La Dinsic à la manoeuvre

Le rapport observe aussi que le nombre de projets de plus de 9 millions d'euros soumis pour avis à la Dinsic ont augmenté depuis 2011, et bondi en 2015 (année des attentats de janvier et novembre à Paris et dans sa région). Sur les 33 avis rendus sur la période, 4 ont été défavorables ou non conformes. Pour les autres projets, des recommandations ont été émises pour les sécuriser. « Par exemple, le déploiement d'une nouvelle infrastructure Chorus [Ndlr : le logiciel comptable de l'État], a été repoussée d'une année permettant sa mutualisation avec une montée de version majeure de l'éditeur SAP ».

Autre enseignement du rapport : si « le pilotage et le calendrier prévisionnel de projets à risque demeure problématiques », l'expertise de la Dinsic pour le suivi de projets sensibles est reconnue par les DSI des ministères interrogés. En février 2016, 60 projets ont été recensés, dont 4 pour un coût supérieur à 100 millions d'euros, et 2 sur les systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) : SIRHIUS aux ministères des Finances et des Affaires étrangères, et SIRHEN à l'Éducation nationale.

Lire aussi :

[SIRHEN : l'Éducation Nationale se lance dans l'opération sauvetage](#)

[SI comptable de l'Élysée : en attendant Nabuco, la Présidence boude Chorus](#)

[SIRH de l'État : Bercy est aussi dans la panade](#)

crédit photo © welcomia / shutterstock.com